

ENGAGEMENT D'INDEPENDANCE ET D'IMPARTIALITÉ

(Relative aux exigences de la norme ISO REF 17020 – 10/2012)

La société 2 B & G Qualité et ses associés ne sont financièrement dépendants d'aucune autre personne morale ni groupe de sociétés. 2 B & G Qualité s'appuie sur l'expérience de ses associés dans les domaines du contrôle et de l'audit pour intervenir dans ses missions d'inspection et d'évaluation de la conformité des hébergements touristiques marchands, ERP et installations funéraires.

Notre organisme se définit comme un partenaire impartial, à même de délivrer ses prestations en parfaite indépendance et garantit que ses inspections sont dépourvues de tout conflit d'intérêt ou risque collusoire.

Les clients ayant choisi de faire appel aux services de la société 2 B & G Qualité et le mentionnant ou acceptant de le mentionner sur des sites web ne peuvent en obtenir aucune contrepartie financière ou prétendre à une quelconque recommandation.

Les associés et les inspecteurs sous contrat s'engagent à préserver le statut de type A de l'organisme et à protéger celui-ci de toute influence extérieure en particulier dans le cadre d'éventuelles cessions de parts ou d'ouverture du capital. Les associés s'obligent à déclarer toute implication, prise d'intérêt ou engagement financier dans des établissements ou groupes de personnes morales qui pourraient faire l'objet d'inspections de leur part.

Les prestations individuelles de conseil ou d'aménagement en vue de satisfaire à la conformité qui pourraient être délivrées par des intervenants dans leurs activités externes interdisent toute évaluation de conformité ultérieure de l'objet par ces mêmes inspecteurs pendant un délai minimum de deux ans. Les associés et intervenants doivent obligatoirement lister chaque année les exploitations dans lesquelles ils ont mené en externe de telles interventions. L'évaluation de la conformité d'objets propriété de la famille d'un inspecteur par ce même inspecteur est interdite. Toute infraction entraîne la nullité de l'intervention et la non rémunération de la mission.

De même, aucune pression ne peut être exercée sur les intervenants et pour garantir cette indépendance, les associés et intervenants sous contrat de la société s'engagent en signant le présent document ainsi que la charte de qualité et d'éthique. La direction et les associés s'engagent également à n'exercer aucune pression financière, d'intérêt ou de rendement susceptible d'influer sur les résultats des travaux.

La société 2 B & G Qualité renouvelle chaque année cet engagement et invite l'ensemble des collaborateurs à lui faire connaître tout changement susceptible de porter atteinte à cette indépendance, y compris financier.

Pour s'assurer qu'aucune personne ou organisme extérieur ne peuvent influencer les résultats des inspections réalisées, le rôle de l'inspecteur est précisé et encadré par les procédures d'inspection, des documents (EM, OM), un associé référent direct chargé de la validation des rapports et certificats émis et les surveillances documentaires et sur site.

Les associés assurant des responsabilités techniques ou managériales vérifient les résultats de chaque inspection dès la fin des missions et l'établissement des rapports et peuvent interroger les responsables des établissements inspectés afin de relever d'éventuelles anomalies.

Pour garantir des interventions et des résultats en toute intégrité, les surveillants choisis pour leur expérience et leur situation vis à vis de la société, vérifient la régularité des rapports selon les termes de la procédure. Ils sont amenés à suivre les inspecteurs sur le terrain pour s'assurer de la régularité des pratiques, en accord avec les dispositions réglementaires et les normes fixées.

La société 2 B & G Qualité n'accepte que les missions définies dans ou hors du cadre de l'accréditation en rapport avec son objet social et les compétences de ses associés.

La mission première de la société est d'assurer ces prestations en fonction des critères d'évaluation imposés en toute impartialité, dans une totale transparence et le respect des procédures d'inspection et/ou normes et textes légaux applicables.

Le signataire affirme sa totale indépendance vis à vis des influences extérieures et s'engage à la préserver. Il informera les responsables de la société 2 B & G Qualité de toute tentative d'influence ou de corruption qu'il pourrait subir et complètera chaque année le présent document.

La version numérique fait foi